

# Les dépenses de l'Etat enregistrent la plus forte hausse depuis 2012

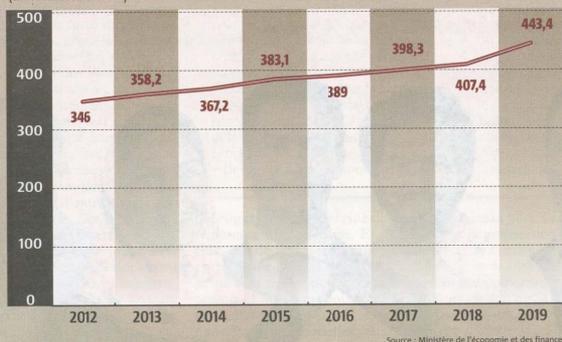
■ Les charges de l'Etat ont augmenté de 36 milliards de DH en 2019, contre une moyenne de 10 milliards de DH par an entre 2012 et 2018.

■ Les secteurs sociaux et économiques ont bénéficié de hausse de leurs dotations.

■ L'Exécutif compte sur les privatisations pour ramener le déficit budgétaire à 3,3% du PIB.

## Evolution des charges de l'Etat

(En milliards de DH)



Source : Ministère de l'économie et des finances

façon aussi substantielle. Entre 2012 et 2018, la progression des charges de l'Etat a été en moyenne de 10,15 milliards de DH par an, soit 3,4 fois moins que celle de 2019. Résultat : les besoins bruts de financement du Budget de l'Etat (par du

Budget général) ont été estimés à 102,13 milliards de DH ; et en tenant compte des emprunts à moyen et long termes d'un montant de 76,2 milliards de DH, les besoins résiduels de financement s'établissent à près de 26 milliards de DH.

**Les dépenses de fonctionnement en hausse de 8,7% à 205 milliards de DH**

A l'évidence, les gros des charges de l'Etat sont supportées (ou prises en charge) par le Budget général. En 2019, les dépenses de celui-

ci représentent près de 70% des dépenses de l'Etat. En y ajoutant l'enveloppe réservée aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, d'un montant de 10,53 milliards de DH, la part des dépenses du Budget général dans les charges globales de l'Etat monte à 71,5%.

Comme toujours, le gros (plus de deux tiers) des dépenses du Budget général est destiné au fonctionnement. Or, les 10,5 milliards de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux (qui ne sont pas des dépenses de fonctionnement à proprement parler), les charges de fonctionnement ont augmenté de 8,7% (+16,4 milliards) à 205,1 milliards de DH. Il y a là une rupture nette par rapport aux baisses enregistrées en 2016 et 2017 et à la légère hausse de 2018 (+3,4%). Dans le détail, ce sont surtout les charges communes-fonctionnement qui, en terme de rythme, ont fortement augmenté : +20,4% à 44,1 milliards de DH. Et, de nouveau, la tendance de stagnation des charges dédiées à ce chapitre, observées durant les années 2016, 2017 et 2018, paraît rompue. Sachant que les dépenses de compensation sont logées dans ce chapitre de dépense, la raison de la hausse semble couler de source : d'une part, la volonté de continuer à soutenir les produits de base, comme le sucre, le blé et le gaz butane, mais surtout, d'autre part, la forte hausse du cours du gaz butane, dont le prix est indexé sur celui du pétrole. Dans sa présentation du PLF devant les députés, lundi 22 octobre, le ministre de l'économie et des finances, Mohamed Benchaoub, avait déclaré que compte tenu de l'augmentation du prix du gaz, les charges de compensation pour 2018, prévues à 13 milliards de DH, devraient se renchérir

## Réajustements pour compenser le manque à gagner dû à la progressivité de l'IS

Certaines des mesures fiscales, imprudemment annoncées ici et là, ont fait pschitt ! Pour le plus grand bien de ceux que cela concerne. C'est le cas notamment de l'augmentation des vignettes auto et, surtout, du taux marginal de l'impôt sur les sociétés (IS), finalement maintenu à 31%. La contribution sociale de solidarité, en revanche, a subi un sort inverse : prévue à 2% à partir de 50 millions de DH de bénéfice, le gouvernement a décidé de l'augmenter à 2,5% sur un bénéfice égal ou supérieur à 40 millions de DH. Une façon, peut-être, de compenser le manque à gagner pour le Trésor résultant de l'instauration, depuis 2018, d'un IS progressif, et de la baisse du taux de 20% à 17,5% qui frappe la tranche intermédiaire de cet impôt et qui constitue

en même temps un taux marginal pour les entreprises opérant dans certains domaines (exportation, hôtellerie, artisanat, etc.) et réalisant un bénéfice net supérieur à 1 million de DH. Cette contribution est toutefois mise en place seulement pour deux ans (2019 et 2020) ; le temps, il faut l'espérer, que le système de progressivité de l'IS fasse entrer dans le champ du formel les entreprises encore réticentes à y venir. Pour le reste, et comme nous l'indiquions dans notre livraison de la semaine dernière, le gouvernement a supprimé quelques exonérations, modifié certains taux d'imposition (comme l'augmentation de la TIC sur le tabac), facilité et clarifié certaines dispositions fiscales (se reporter au texte de PLF pour les détails) ■

de quelque 5 milliards de DH au terme de l'exercice. Et c'est au vu de ces évolutions du marché énergétique mondial que le gouvernement, sur la base d'un prix de 560 dollars la tonne de gaz, a prévu une dotation de 17,7 milliards de DH au titre des subventions pour 2019, soit une augmentation de 4,7 milliards de DH par rapport à la prévision de 2018, sachant que les charges de compensation, depuis 2015, concernent pour environ deux tiers le gaz butane.

**Dettes : 28 milliards de charges d'intérêts et commissions**

L'autre poste de dépense qui aloudit les charges de fonctionnement, c'est l'augmentation de la masse salariale. De 108,85 milliards de DH en 2018, celle-ci passe à 112,2 milliards de DH, soit une progression de 3,1% (+3,35 milliards). C'est la deuxième plus forte augmentation depuis 2012, après celle de 2018. Cette évolution peut être expliquée, en particulier, par la création de 25 458 postes budgétaires, mais aussi par les augmentations de traitements découlant de l'évolution normale de la carrière. Précisons toutefois que le ratio des dépenses de personnel dans le PIB sont sur une tendance baissière depuis 2015. La part de ces dépenses est aujourd'hui inférieure à 10% de la richesse nationale (comme le recommandent souvent les institutions financières internationales) et devrait le rester en 2019.

On ne peut pas dire la même chose des dépenses de matériel et dépenses diverses (MDD), généralement perçues comme le reflet du train de vie de l'administration. Celles-ci ont augmenté de 8,65% à 45,13 milliards de DH, mais il faut bien voir qu'elles comprennent aussi les subventions aux établissements publics et aux services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Pour 2019, le montant de ces subventions ressort à plus de 25 milliards de DH au lieu de 19,45 milliards de DH. Les dépenses liées aux redevances d'eau, d'électricité et de télécommunication ont un petit peu progressé à 1,95 milliard au lieu de 1,86 milliard en 2018, par contre les autres dépenses de matériel ont, elles, baissé de 2,1 milliards à 18,1 milliards de DH.

Les dépenses d'investissement du Budget général, plafonnées à 73,4 milliards de DH, sont en augmentation de 7,54% (+5,2 milliards de DH). C'est la plus forte hausse depuis 2015. En tenant compte des crédits d'engagement sur 2019 et les années suivantes (64,3 milliards de DH) et les reports correspondant aux crédits engagés dans la loi de finances 2018 mais non ordonnancés à la fin de l'année (12 milliards), le total des crédits d'investissement à la disposition des administrations se monte pratiquement à 150 milliards de DH. Cela pose clairement la ques-

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, MOHAMED BENCHAABOUN, AVAIT DÉCLARÉ QUE COMPTE TENU DE L'AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ, LES CHARGES DE COMPENSATION POUR 2018, PRÉVUES À 13 MILLIARDS DE DH, DEVRAIENT SE RENCHÉRIR DE QUELQUE 5 MILLIARDS DE DH AU TERME DE L'EXERCICE**

tion de la capacité de réalisation des programmes prévus.

A l'exception de celles destinées au matériel, l'ensemble de ces dépenses ont un caractère à la fois social et économique. Leur augmentation (voir page 15) s'explique donc, en particulier dans le contexte d'aujourd'hui. Mais, en même temps, cela peut faire ressurgir l'interrogation, récurrente sur la croissance des recettes, fiscales notamment, et, in fine, sur le niveau du déficit budgétaire. Selon Mohamed Benchaaboun, le déficit en 2019 devrait s'établir à 3,7% du PIB, et à 3,3% si les cessions des participa-

tions de l'Etat ont lieu comme prévu. Somme toute, ce niveau de déficit n'a rien d'inquiétant. Il s'établirait à 4% ou même 5% que ce ne serait pas aussi dramatique que cela. Le plus important est de connaître l'origine de ce déficit et, surtout, de savoir si les dépenses qui l'ont provoqué sont oui ou non des dépenses potentiellement rentables. Autrement, le déficit ne fait que nourrir la dette. Pour 2019, rien qu'en intérêts et commissions, le Budget général supportera une charge de plus de 28 milliards de DH... ■

**SALAH AGUENIOU**